

REPUBLIQUE FRANCAISE



Saint-Etienne, le 17 avril 2020

GRUPE LA POSTE
Monsieur Philippe WAHL
Président - Directeur général

JEAN-CLAUDE TISSOT
Sénateur de la Loire

Commissaire aux Affaires
Economiques

Membre du bureau de la
Commission Nationale Agriculture
et Ruralité

Conseiller municipal de
Saint-Marcel-de-Félines

Objet : Lettre ouverte : Demande de moratoire sur la fermeture des bureaux de poste

Monsieur le Président,

Le mercredi 8 avril dernier, vous avez été auditionné par les bureaux des commissions des affaires économiques et de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat, pour faire le point sur l'incidence de l'épidémie du Covid-19 sur l'activité des services postaux et bancaires dans le cadre des obligations de service public du groupe La Poste.

A l'instar de nos collègues qui ont participé à cette audition, nous tenons à saluer ici les postiers et postières dont la mobilisation permet de maintenir, en cette période de crise sanitaire sans précédent, ces services essentiels.

Les premières semaines de confinement ont néanmoins été marquées par des inégalités d'accès aux services postaux et bancaires, dont les contours dessinent une nette fracture territoriale : la priorité ayant été apparemment donnée à l'ouverture de bureaux dans les grands espaces urbains au détriment des petites centralités rurales et, au cœur même des villes, de certains quartiers.

Les engagements que vous avez pris pour y remédier sont à saluer, notamment l'augmentation du nombre de bureaux ouverts, avec un objectif de 5 000 à la fin du mois d'avril. Nous avons ainsi noté votre volonté de faire du rural « une priorité très importante » de ce dispositif, en sollicitant les élus locaux, en lien avec l'Association des Maires de France, pour trouver avec eux des solutions concertées.

Plus que jamais, à l'aune de cette crise inédite, il ressort que La Poste n'est pas une entreprise comme les autres. Les missions de service public (distribution du courrier, des colis, de la presse, accessibilité bancaire...) qu'elle remplit sont indispensables à la cohésion des territoires. Les usagers ont aussi pu apprécier les décisions fortes que vous avez prises de maintenir la livraison de médicaments et d'offrir la gratuité du service « Veiller sur mes parents ».

Mais pour que ces services publics soient accessibles à tous, la question du maillage territorial est fondamentale. Les carences constatées ces dernières semaines, dans les territoires dits « périphériques » moins bien desservis, ont prouvé par l'absurde à quel point la présence postale est une nécessité.

Prenant la mesure des difficultés que va traverser notre pays dans les mois à venir, le Gouvernement a commencé à suspendre des décisions conduisant à un reflux des services publics. Ainsi, le ministre de l'Éducation nationale, a annoncé qu'il n'y



Permanence parlementaire :

10A rue Georges Teissier
42000 SAINT ETIENNE

jc.tissot@senat.fr

idumestre@gmail.com

aurait pas de fermetures de classe dans les communes de moins de 5 000 habitants à la rentrée 2020, tandis que le ministre de la Santé évoquait une suspension des plans de restructuration dans les hôpitaux.

Aussi, dans le même ordre d'idée, nous vous proposons que le groupe La Poste décrète un moratoire sur les fermetures des bureaux de poste, ainsi que sur les réductions importantes d'amplitudes horaires, sur l'ensemble du territoire national durant l'année qui suivra la sortie du confinement.

Les nouvelles équipes municipales, qui vont entrer en fonction dans les prochains mois, pourront ainsi se consacrer pleinement à apporter des réponses aux crises économiques et sociales qui viennent, sans avoir à s'inquiéter de la fermeture – partielle ou totale - d'un bureau de poste, bien souvent dernier acteur de service public de la commune.

Les prochains mois pourront ainsi être l'occasion de repenser fondamentalement les rôles et missions de La Poste sur nos territoires, à la lumière des indicateurs fournis par cette crise, et plus uniquement des seuls taux de fréquentation ou nombre de colis délivrés qui ont conduit ces dernières années au recul de la présence postale dans notre pays.

Vous remerciant par avance pour la prise en compte de cette proposition, vous pourrez compter sur notre totale détermination et notre mobilisation en tant que parlementaires, pour accompagner une telle redéfinition de la stratégie nationale du service public postal.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

Jean-Claude TISSOT, Sénateur de la Loire
et ses collègues du groupe socialiste et républicain :
Viviane ARTIGALAS, Sénatrice des Hautes-Pyrénées
Maryvonne BLONDIN, Sénatrice du Finistère
Martial BOURQUIN, Sénateur du Doubs
Roland COURTEAU, Sénateur de l'Aude
Yves DAUDIGNY, Sénateur de l'Aisne
Gilbert-Luc DEVINAZ, Sénateur du Rhône
Alain DURAN, Sénateur de l'Ariège
Corinne FERET, Sénatrice du Calvados
Jean-Luc FICHET, Sénateur du Finistère
Martine FILLEUL, Sénatrice du Nord
Nadine GRELET-CERTENAIS, Sénatrice de la Sarthe
Jean-Michel HOULLEGATTE, Sénateur de la Manche
Patrice JOLY, Sénateur de la Nièvre
Gisèle JOURDA, Sénatrice de l'Aude
Rachel MAZUIR, Sénateur de l'Ain
Michelle MEUNIER, Sénatrice de Loire-Atlantique
Marie-Pierre MONIER, Sénatrice de la Drôme
Marie-Françoise PEROL-DUMONT, Sénatrice de la Haute-Vienne
Sylvie ROBERT, Sénatrice d'Ille et Vilaine
Gibert ROGER, Sénateur de la Seine-Saint-Denis
Laurence ROSSIGNOL, Sénatrice de l'Oise
Nelly TOCQUEVILLE, Sénatrice de la Seine-Maritime